



VÉGÉ ÉCLAT

PUISSANT NETTOYANT-DÉGRAISSANT À MOUSSE CONTRÔLÉE ET RÉGULÉE, ÉCOLOGIQUE, MULTI-FONCTIONNEL ET CONCENTRÉ

BASE LAVANTE BIODÉGRADABLE, 100 % D'ORIGINE VÉGÉTALE

FORMULATION ENRICHIE EN ALCOOL DE FERMENTATION
MATIÈRES VÉGÉTALES RENOUVELABLES D'ORIGINE AGRICOLE

SANS COLORANTS

QUALITÉ ALIMENTAIRE

► Définition :

VÉGÉ ÉCLAT recommandé pour les nettoyages industriels, émulsionne, complexe et solubilise avec facilité toutes les salissures qu'elles soient d'origine végétale ou animale, ainsi que les huiles, boues et autres souillures.

Il s'agit d'une composition originale végétale issue d'un concept d'une haute technologie basé sur la "Philosophie Verte" qui permet d'effectuer des extractions de matières végétales : ingrédients végétaux, ingrédients naturels (issus de la fermentation), ingrédients dérivés du végétal (extraction de molécules naturelles de plantes par chimie verte).

► Avantages :

VÉGÉ ÉCLAT est composé d'une base lavante 100 % d'origine végétale à base de tensio-actifs non ioniques et anioniques qui sont dérivés du blé, du coco. Cette composition rentre dans le cadre des produits issus de matières de bases renouvelables sans impact sur l'environnement.

- Formulation renforcée en alcool de fermentation blé-betterave pour une solubilisation instantanée des salissures.
- Séchage rapide après application.
- Ne laisse pas de traces.
- Ce nettoyant-dégraissant ayant une mousse contrôlée et régulée, son rinçage est aisé et lui permet une multitude de possibilités d'applications : en manuel (brosse, serpillière, chiffon, pulvérisation, etc...), en autolaveuse, en monobrosse, au nettoyeur haute pression.
- Ce nettoyant écologique laisse aux locaux traités un agréable parfum de menthe.

► Domaines d'application :

Idéal pour le nettoyage de divers supports encrassés tels que :

- Sols et murs carrelés, peints ou bétonnés.
- Aciers, métaux, plastiques, inox, etc ...

VÉGÉ ÉCLAT est employé par :

- Industries alimentaires ou non.
- Collectivités et municipalités.
- Entreprises de nettoyage qui effectuent des nettoyages de surfaces importantes à l'aide d'autolaveuses ou de monobrosses.

► Alimentarité :

VÉGÉ ÉCLAT est conforme à l'arrêté du 19 décembre 2013 modifiant l'arrêté du 8 septembre 1999 concernant les produits de nettoyage du matériel pouvant se trouver en contact avec les denrées alimentaires.

CARACTÉRISTIQUES :

État : liquide
Densité : 1 +/- 0,02
Odeur : légère de menthe
Couleur : incolore à jaune clair
pH : 10,5 +/- 0,5
Point éclair : sans

DOSAGE :

Voir tableau au verso.



DACD
Partenaire · Chimie · Innovation

► Applications et dilutions :

Applications	Dilution selon encrassement	Mode d'emploi
Nettoyage et dégraissage de toutes surfaces.	De 0,5 % à 5 % ou plus dans de l'eau chaude ou froide, suivant le degré de saletés à éliminer.	En manuel, à la brosse, à la serpillière, au chiffon, en pulvérisation : Dans ce cas, laisser agir quelques minutes, frotter avec une brosse ou un chiffon si nécessaire. Rincer avec de l'eau ou essuyer avec un chiffon propre.
	De 0,5 % à 3 % ou plus dans de l'eau, suivant le degré de saletés à éliminer.	En autolaveuse, à la monobrosse, au nettoyeur haute pression : Verser VÉGÉ ÉCLAT à la dilution souhaitée dans le réservoir prévu à cet effet de l'autolaveuse, de la monobrosse ou du nettoyeur haute pression et procéder au nettoyage.

► Biodégradabilité :

Les agents de surface présents dans la formulation sont 100 % d'origine végétale et sont conformes au règlement CE n°648/2004 du Parlement Européen et du Conseil du 31 mars 2004 relatif aux détergents : biodégradabilité primaire au moins de 80 % ; biodégradabilité finale (minéralisation) au moins de 60 %.

► Recommandations :

Conformément à la législation en vigueur, dans le cas d'une utilisation sur du matériel ayant un contact alimentaire, effectuer obligatoirement un rinçage à l'eau potable. Port de gants de protection recommandé. En cas d'éclaboussures dans les yeux, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau.

DACD ne peut avoir connaissance de toutes les applications dans lesquelles sont utilisés ses produits et des conditions de leur emploi. DACD n'assume aucune responsabilité quant à la convenance de ses produits pour une utilisation donnée ou dans un but particulier. Les informations ne doivent en aucun cas se substituer aux essais préliminaires qu'il est indispensable d'effectuer pour vérifier l'adéquation du produit à chaque cas déterminé.



Unité de Recherches et de Fabrication

125 rue du Royans, Zone d'Activités Mathias - 26320 Saint-Marcel-lès-Valence

Tél : 04 75 58 80 10 - Fax : 04 75 58 74 46 - Email : contact@dacd.com

Site : www.dacd.com - S.A.S au capital de 1 500 000 € - R.C.S Lyon 453 231 565

APE 4671Z - N° Intracommunautaire FR 20 453 231 565 - Siège Social, Vaulx-en-Velin (69)



DACD
Partenaire · Chimie · Innovation

